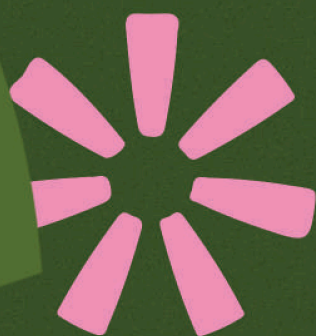




APAJH

Creuse

Pour une société inclusive.



📍 23 rue Sylvain Blanchet - 23000 GUÉRET

☎ 05 55 52 49 88

🌐 www.apajhcreuse.fr

✉ siege.asso@apajh23.com

L'APAJH DE LA CREUSE

L'APAJH DE LA CREUSE

L'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés, reconnue d'utilité publique, est régie par la loi de 1901. Née en 1971, elle s'est développée au fil des cinquante dernières années et gère aujourd'hui 15 établissements et services, répartis sur tout le territoire creusois et accompagne près de 700 personnes en situation de handicap. Employant plus de 500 salariés, l'APAJH de la Creuse est le premier employeur privé du département. Le budget global annuel avoisine 35 millions d'euros, financés pour l'essentiel par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine (par l'intermédiaire de l'Assurance Maladie) et par le Conseil Départemental de la Creuse. Dans l'idéal républicain de liberté, d'égalité, de fraternité l'APAJH promeut une société solidaire et inclusive avec pour mot d'ordre *l'accès à tout, pour tous et avec tous.*

----- Quelques chiffres -----

15

établissements et services
répartis sur tout le territoire



+700

personnes en situation de handicap
accueillies au sein de nos structures



+ 500

salariés
aux multiples expertises



2 min pour découvrir l'APAJH de la Creuse...



www.apajhcreuse.fr



Nos réseaux sociaux :



@apajhdelacreuse
@exaequo.apajhcreuse



@apajh_creuse
@exaequo_apajhcreuse



@apajhdelacreuse3613



@apajhdelacreuse

NOTRE MISSION

Aux termes de ses statuts, l'APAJH de la Creuse « fonde son action sur l'absolu respect de la personne humaine. Elle entend promouvoir la dignité et la citoyenneté des personnes en situation de handicap en œuvrant à la fois pour leur complet épanouissement individuel et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale. Elle vise non seulement à adapter la cité aux enfants, adolescents, adultes en situation de handicap en contribuant le plus possible à la mise en œuvre des conditions matérielles et humaines de leur accueil dans un cadre de vie ordinaire, mais aussi à modifier la perception qu'en a l'ensemble du corps social. Elle entend, en conformité avec les valeurs fondatrices de la laïcité, aboutir à leur pleine reconnaissance tant humaine : même et égale dignité, que sociale : citoyenneté à part entière ».

NOS VALEURS

L'APAJH de la Creuse s'appuie sur plus de cinquante années d'expériences pour développer ses projets. Le projet associatif 2024-2028 pointe les multiples enjeux des années à venir : inclusion, autodétermination, citoyenneté et participation. Au niveau départemental, l'APAJH de la Creuse se veut plus que jamais un acteur important du développement du territoire. Les administrateurs et la direction générale multiplient les partenariats avec les institutions et associations locales et nationales, toujours dans un objectif d'inclusion des personnes en situation de handicap.

Laïcité

La laïcité, c'est la construction d'un espace public, commun à tous les citoyens sans exception, ouvert à tous, indépendamment des origines, des religions, des convictions, des niveaux économiques : tous citoyens, égaux en droits et en devoirs.

Citoyenneté

Les droits des personnes en situation de handicap sont reconnus mais leur application reste imparfaite. L'APAJH agit pour favoriser la pleine citoyenneté par l'accès à l'école, à la formation et à tous les domaines de la vie. Ainsi, nous entendons lutter contre les discriminations et changer le regard porté sur le handicap.

Solidarité

Le handicap fait partie de la vie et peut concerner chacun d'entre nous. C'est pourquoi il doit être l'affaire de toute la société. Nous défendons une approche solidaire, basée sur l'entraide nationale, essentielle à la cohésion sociale.

NOTRE HISTOIRE

Créé le 3 mai 1971, le Comité APAJH de la Creuse s'inscrit dans la continuité de l'APAJH nationale fondée en 1962. Initié par des militants issus de la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, il se mobilise dès ses débuts pour la création de structures adaptées aux personnes en situation de handicap. Dès 1972, l'IME de Grancher est inauguré à Guéret, suivi par la gestion de l'IMPro de La Ribe. En 1976, le Comité organise le Congrès national qui marque la naissance de la Fédération APAJH, renforçant la structuration du mouvement au niveau national.

Face à l'évolution des besoins, de nouveaux établissements voient le jour, comme le CAT du Masgerot (devenu ESAT) et le Foyer d'Hébergement de Guéret. Aujourd'hui, l'APAJH de la Creuse gère 15 établissements et services.

Engagés pour l'inclusion, bénévoles et professionnels œuvrent ensemble pour garantir les droits et la citoyenneté des personnes handicapées.

1960-1970 L'APAJH PRÉCURSEUR

Innovations :

- 1962 : Création de l'APAJH ;
- 1971 : Création de l'APAJH de la Creuse ;
- 1972 : Ouverture de l'IME de Grancher ;
- 1974 : L'APAJH est reconnue d'utilité publique ;
- 1976 : Naissance de la Fédération des APAJH lors du Congrès de Guéret ;
- 1979 : Ouverture de la MAS de Sauzet, 2ème de France.

1990-2000 L'APAJH GESTIONNAIRE

Consolidation et diversification des réponses aux besoins :

- 1990 : Création du SAS (futur SAVS) & d'un service mandataire dédié ;
- 1993 : Ouverture du FAM de Gentioux ;
- 1994 : Ouverture du premier SESSAD pour les personnes avec TDI ;
- 2005 : Ouverture du SESSAD pour troubles moteurs ;
- 2006 : Ouverture de la MAS de Clugnat ;
- 2007 : Création du SAJ ;
- 2008 : Ouverture du foyer d'Arfeuille-Châtain pour TDI légers ou moyens ;
- 2009 : Création d'un poste de direction générale.

2020-2022 ACTEUR STRUCTURANT DE LA CREUSE

Désinstitutionnalisation et ouverture aux partenaires du territoire :

- 2022 : Signature du premier CPOM, ouverture d'un SAMSAH & d'une résidence inclusive, regroupement des trois SESSAD en un SESSAD unique ;
- Renouvellement du CA à hauteur d'un tiers.

1980-1990 "DÉFRICHEUR" DU TERRITOIRE

Implantation d'établissements en zones rurales en cours de désertification :

- 1982 : Ouverture du CAT (futur ESAT du Masgerot) devenu aujourd'hui EX AEQUO & du foyer de Guéret ;
- 1986 : Ouverture du foyer d'hébergement de Bagnat ;
- 1989 : Ouverture du premier SESSAD pour déficients auditifs ;
- 1989 : Création du siège social.

2010-2020 L'APAJH EN TRANSITION

Professionnalisation et structuration :

- 2010 : Ouverture du SMJPM ;
- 2013 : Ouverture du SAJ ;
- 2016 : Ouverture du foyer de vie des Champs Blancs ;
- Mise en place d'outils de gestion de la qualité et des risques, d'outils d'évaluation ;
- Structuration par pôle / par type d'activité.

2023-2024 L'APAJH TOURNÉE VERS L'AVENIR

Vers l'inclusion et l'autodétermination :

- 2023 : Ouverture de classes externalisées, partenariat avec Vitalrest pour une meilleure alimentation, création du DALPRO & et de l'Entreprise Adaptée, création de Numéro DYS, lancement des projets de déménagements et de restructuration.
- 2023-2024 : Ecriture du nouveau Projet Associatif avec toutes les parties prenantes de l'association ;
- 2024 : Fermeture du SMJPM.

NOTRE STRUCTURATION

• **Le Conseil d'administration**

Le Conseil d'Administration de l'APAJH de la Creuse est élu par tiers renouvelable lors de l'Assemblée générale annuelle. Son rôle est de gérer de façon désintéressée et démocratique l'association, en se réunissant a minima quatre fois par an pour définir les orientations principales et suivre les actions de chacun des établissements et services. Pour cela, les administrateurs se répartissent dans différentes commissions associatives : finances, travaux, patrimoine & cadre de vie, information & communication, éthique, suivi du projet associatif (inclusion, éthique, autisme). Ils sont également désignés pour être délégués auprès de chacun des quatre pôles et du siège afin d'y représenter l'association.

• **La Direction générale**

L'organisation de l'APAJH de la Creuse comprend une Direction générale qui a pour mission d'assurer le pilotage à visée stratégique et opérationnelle dans la mise en œuvre du projet associatif. Responsable devant le Conseil d'Administration, elle représente le point de congruence entre la gouvernance et la dirigeance de l'association. Elle orchestre l'action globale des établissements et services, et est garante de sa cohérence. A ce titre, elle rend les arbitrages le permettant. Incarnation technique de l'association, elle représente cette dernière en matière de relations publiques et dans le réseau.

• **Le Siège social et les établissements**

Le siège social assure les fonctions d'appui/expertise, de régulation et de contrôle dans différents domaines (Administration générale ; Ressources humaines ; Finances et comptabilité ; Qualité et RSE ; Achats et Patrimoine ; Système d'Information ; Projets et Evolution de l'offre ; Communication) pour les différents établissements et services.

Les 15 établissements et services de l'APAJH de la Creuse sont regroupés selon une organisation en pôles :

○ — **Pôle Habitat - Vie Sociale**

Foyer d'hébergement de Guéret et SAJ (Guéret)
Foyer d'hébergement de Bagnat (Roches)
Foyer de vie de Châtain (Arfeuille-Châtain)
Foyer de vie des Champs Blancs (Sainte-Feyre)
SAVS et SAMSAH (Guéret)
Résidence inclusive (Guéret)

○ — **Pôle Education & Apprentissages**

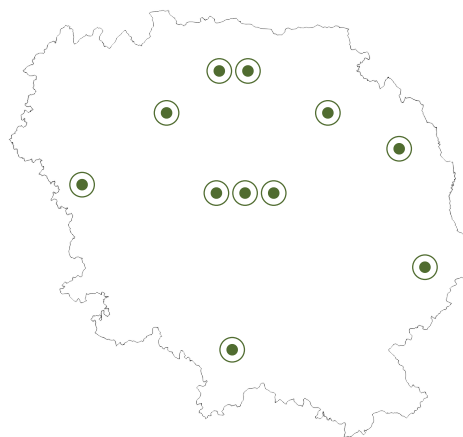
IME de Grancher (Guéret)
IME de La Ribe (Le Grand-Bourg)
SESSAD (Guéret)

○ — **Pôle Soin & Soutien à l'Autonomie**

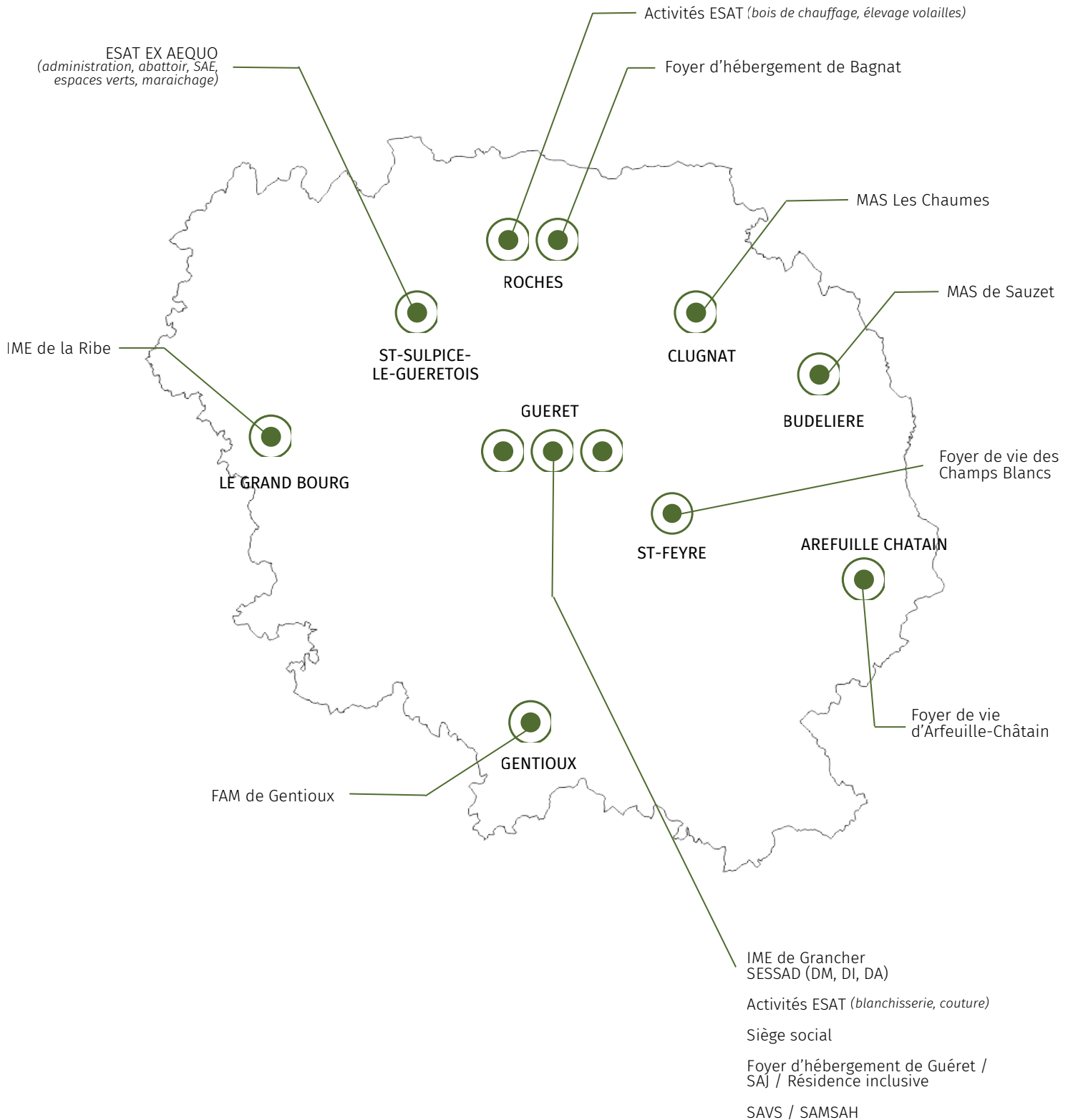
MAS Les Chaumes (Clugnat)
MAS de Sauzet (Budelière)
FAM de Gentioux (Gentioux-Pigerolles)

○ — **Pôle Travail & Emploi Accompagné**

ESAT Ex Aequo (Saint-Sulpice-le-Guérois, Guéret, Roches)



NOS ETABLISSEMENTS ET SERVICES



PROJET ASSOCIATIF 2024/2028

UNE STRUCTURATION MENÉE SOUS LE DERNIER PROJET ASSOCIATIF

Le dernier projet associatif a permis une structuration de l'organisation administrative et gestionnaire. La consolidation de certaines fonctions a été engagée : finances, ressources humaines, logistique, gestion. La création des pôles est également perçue comme un premier pas vers une mise en commun des moyens, sans qu'elle ait répondu pleinement à cet objectif au service des personnes accompagnées.

Le projet 2024/2028 vise à :

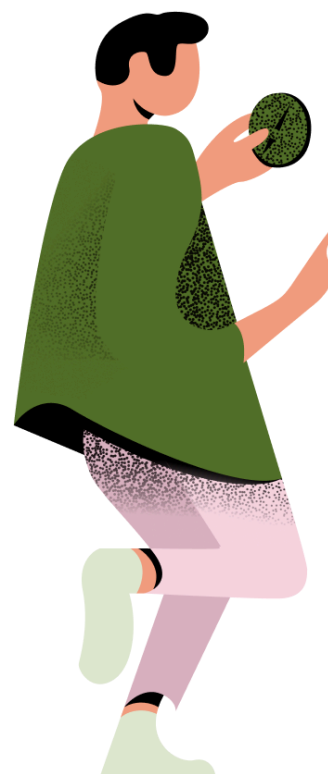
- Déployer une vision de la société pour donner du sens.
- Définir un socle commun à l'ensemble de notre communauté.
- Réaffirmer et incarner les valeurs portées par les fondateurs de l'Association.
- Être un guide pour l'action des équipes de tous les Pôles.
- Proposer les nouveaux projets d'accompagnement.

UN PROJET CO-CONSTRUIT

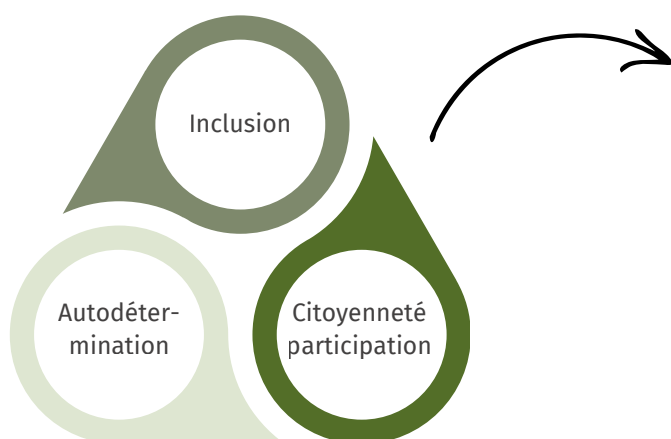
Afin de faire de ce projet le projet de tous, l'APAJH a souhaité le construire avec toutes les parties prenantes de l'association : professionnels, personnes accompagnées, familles et partenaires. A la suite de différents questionnaires, d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs un diagnostic a pu être établi.

Dans la continuité des travaux d'élaboration et de réécriture du projet associatif, le Conseil d'administration de l'APAJH de la Creuse s'est réuni lors d'un séminaire et a fixé les objectifs de l'association. Plusieurs temps de travail ont suivi, dont trois jours d'ateliers. L'objectif : définir les orientations prioritaires, identifier les solutions à mettre en œuvre ainsi que les chantiers à mener et établir la feuille de route.

Le nouveau projet associatif a été voté à l'unanimité par les adhérents lors de l'Assemblée Générale de juillet 2024.



3 AXES FONDATEURS



INCLUSION

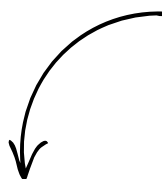
Outre le fait que l'inclusion soit au centre des politiques publiques dans tous les domaines, elle demeure une notion phare pour nous, comme elle l'était déjà dans le précédent Projet. Il y va d'une continuité de sens et d'action, d'autant que les progrès à faire sont immenses

AUTODÉTERMINATION

L'autodétermination est le levier d'une approche par les droits des personnes. La valorisation du rôle social des personnes en situation de handicap, du respect de leurs choix de vie, de la considération qui leur est due, du dépassement des tabous et des freins qui limitent leur liberté, telles sont les missions que nous devons mettre en œuvre en les écoutant, en écoutant leurs familles et leur entourage

CITOYENNETÉ ET PARTICIPATION

La citoyenneté et la participation ne sont pas des abstractions. Elles consistent à permettre à chacune et à chacun d'exercer son rôle social et de participer à la vie dans son milieu culturel, sportif, économique, bref dans ce qui fait de nous des maillons libres d'une société ouverte.



LES PRIORITÉS POUR LES PROCHAINES ANNÉES

**AXE 1 :
RÉ-INTERROGER
ET AMÉLIORER NOS PRATIQUES
PROFESSIONNELLES**

Améliorer ses pratiques

Développer la
fonction ressource et
l'appui au milieu ordinaire

**AXE 2 :
RÉPONDRE AUX ASPIRATIONS
DES PERSONNES DANS
ET HORS LES MURS**

Accompagner le vieillissement

Favoriser la vie
affective, intime, sexuelle et
accompagner la parentalité

Habiter chez soi
quelque soit son lieu de
résidence

**AXE 3 :
PRÉPARER LE FUTUR EN
EXPÉRIMENTANT**

Accompagner les aidants

Expérimenter le recours
aux savoirs expérientiels

Préparer l'association
au passage en plateformes
de service

NOUVELLE ORGANISATION

Une nouvelle gouvernance pour un projet associatif partagé (2024-2028)

Notre projet associatif 2024–2028 est né d'un travail véritablement collectif, co-construit avec les personnes accompagnées, leurs familles et proches, les professionnels, les partenaires, le conseil d'administration et la direction générale. Il était donc naturel que sa mise en œuvre repose sur le même principe de co-construction.

Pourquoi un nouveau fonctionnement ?

Pendant longtemps, notre organisation a fonctionné sur un modèle descendant : les décisions partaient du conseil d'administration et de la direction générale pour ruisseler vers les cadres et les professionnels de terrain. Ce modèle, efficace pour sa clarté hiérarchique, laissait peu de place à l'initiative et à l'implication de tous.

Pour accompagner la mise en œuvre du projet associatif, nous avons fait le choix d'une gouvernance de projets, à la fois collaborative, transversale et inclusive. Ce modèle repose sur deux ambitions complémentaires.

La première est de changer les habitudes de fonctionnement pour permettre à tous — professionnels, directions, partenaires, et même personnes accompagnées — d'être véritablement parties prenantes dans la mise en œuvre du projet associatif. Il ne s'agit plus de simplement appliquer des orientations venues d'en haut, mais de co-construire, d'expérimenter et d'agir ensemble.

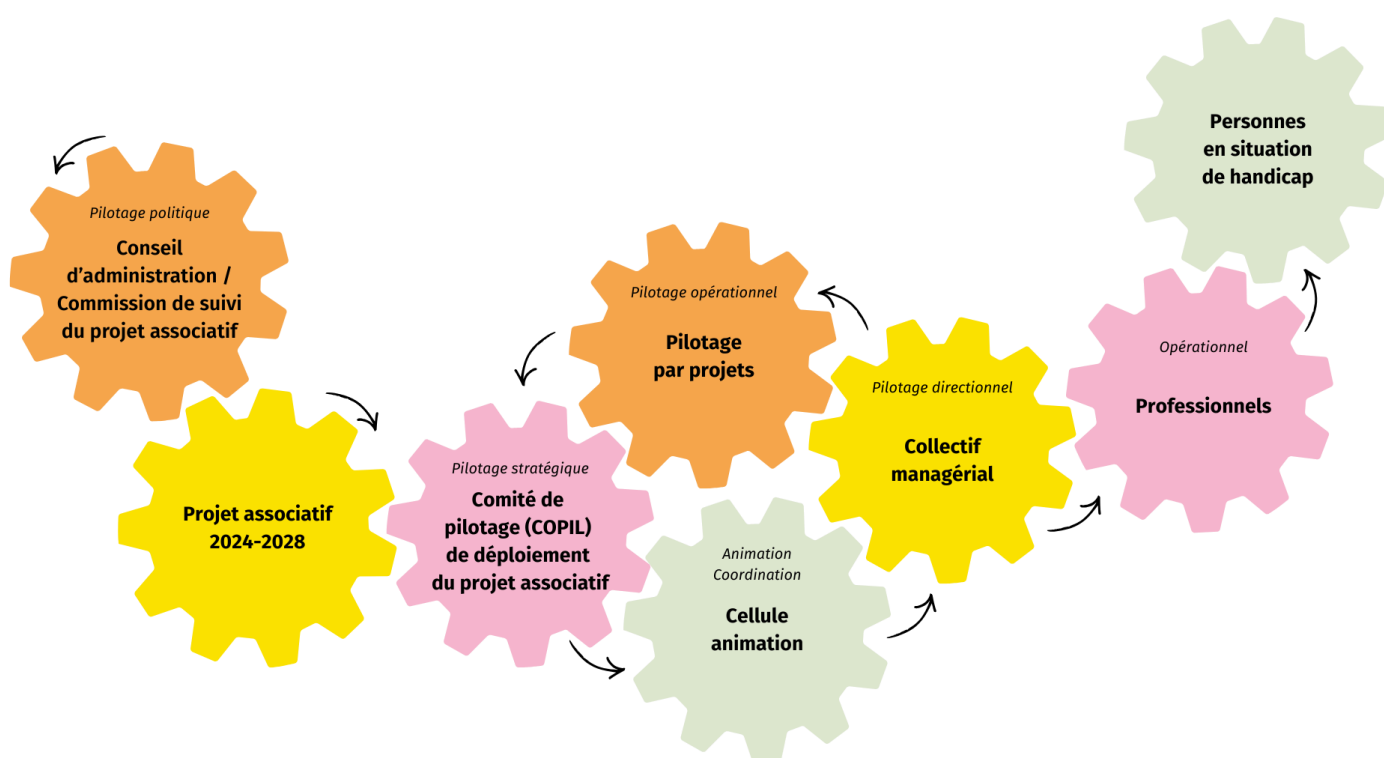
La seconde est d'innover en management, en repensant les processus de prise de décision pour y associer l'ensemble des professionnels. Cela implique de clarifier les rôles et responsabilités de chacun, de créer des espaces de contribution pour tous les niveaux de l'organisation, et de fluidifier la circulation de l'information.



Comment ça fonctionne ?

La gouvernance s'articule autour de quatre niveaux de pilotage complémentaires :

- Le **pilotage politique**, assuré par le conseil d'administration et la commission de suivi, garantit la cohérence d'ensemble et veille au respect des orientations du projet associatif.
- Le **pilotage stratégique**, porté par le comité de pilotage, arbitre les projets et s'assure de leur alignement avec la vision collective.
- Le **pilotage directionnel**, incarné par le collectif managérial, garantit une information juste et bien relayée à tous les échelons.
- Enfin, le **pilotage opérationnel** est confié aux groupes projets, ouverts à l'ensemble des professionnels ainsi qu'aux ressources internes et externes.
- Au cœur du dispositif, la **cellule animation** joue un rôle transversal essentiel : elle anime, organise et assure le suivi de l'avancement de tous les projets, en veillant à la fluidité de l'information et à la coordination entre les différents niveaux.



Ce que nous en attendons

Cette nouvelle gouvernance vise une vision claire et partagée par tous, une meilleure fluidité dans les décisions, et la prévention des blocages. Elle permettra une implication forte des professionnels et des partenaires, et ouvrira la voie à une participation effective des personnes accompagnées à la vie de l'association.



PÔLE SOIN & SOUTIEN A L'AUTONOMIE

Le pôle Soins et Soutien à l'Autonomie regroupe la **Maison d'Accueil Spécialisée Les Chaumes à Clugnat**, la **Maison d'Accueil Spécialisée de Sauzet à Budelière** et le **Foyer d'Accueil Médicalisé de Gentioux**. Ces trois établissements accueillent des personnes en situation de handicap qui requièrent l'intervention d'une tierce personne au niveau de la vie quotidienne et des loisirs.

Un projet personnalisé d'accompagnement est rédigé pour chaque résident, élaboré par les équipes éducatives et de soins en collaboration avec les familles et représentants légaux. Chaque résident, en fonction de ses potentialités, de ses besoins et de son rythme, bénéficie d'un accompagnement individualisé dans tous les actes de la vie quotidienne (levers, toilettes, repas, etc.).

La vie quotidienne, les ateliers et les animations constituent les axes et supports d'accompagnements dans le parcours de vie des personnes accueillies. Des activités sportives adaptées, de nombreux ateliers artistiques et des activités en lien avec les nouvelles technologies ou encore de la médiation animale sont également proposés. Des petits événements thématiques (galette des rois, chandeleur, etc.) sont planifiés tous les mois. Enfin, des sorties en extérieur peuvent être organisées (marche, restaurant, courses, etc.), et des séjours adaptés sont proposés pour les vacances.

Les soins et les prises en charge médicales sont réalisées par l'équipe de soins (infirmiers, médecins généralistes, aides-soignants, etc.), en infirmerie mais aussi dans chaque unité de vie. Des partenariats sont développés avec les professionnels libéraux tels que dentistes, gynécologues, infirmiers libéraux ou encore les centres hospitaliers via des conventions pour une prévention et un suivi dans tous les domaines. Enfin, des soutiens thérapeutiques sont mis en place. Les professionnels du soin travaillent en complémentarité des équipes éducatives et sociales pour assurer un accompagnement complet.



MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE DE CLUGNAT

Un cadre de vie stimulant

Ouverte en 2006 à Clugnat, à 30 km de Guéret, la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Les Chaumes accueille 35 résidents en hébergement permanent et dispose d'une place dédiée à l'accueil temporaire (urgence, répit familial ou transition). Elle s'adresse à des adultes en situation de handicap nécessitant un accompagnement pour les actes de la vie quotidienne et des soins adaptés (polyhandicap, handicap rare, etc.). Composée de quatre unités de vie, dont une dédiée aux troubles du spectre autistique (TSA-TND), la MAS dispose de chambres individuelles reliées par des galeries couvertes autour d'un jardin central.

Un accompagnement médical complet

Le suivi de santé est assuré par un médecin généraliste et un neurologue. Une équipe paramédicale, comprenant des infirmiers, des aides-soignants, une ergothérapeute et un psychomotricien, intervient chaque semaine. En complément, une kinésithérapeute peut intervenir sur prescription médicale.

Une ouverture sur la vie locale

La MAS favorise les relations sociales et l'inclusion grâce à des partenariats avec l'école communale, la médiathèque, le sport adapté ainsi que diverses sorties culturelles, concerts ou repas au restaurant.

Engagement écoresponsable et sociétal

La MAS s'inscrit pleinement dans la politique RSE portée par l'APAJH. Engagée dans une transition énergétique, elle a franchi un premier cap avec l'installation de pompes à chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Elle poursuit son engagement au travers d'une gestion responsable des déchets. Cette dynamique s'intègre dans une vision globale de responsabilité sociale et environnementale, en cohérence avec les enjeux contemporains du secteur médico-social.



9, rue du Docteur Turquet 23 270 CLUGNAT



05 55 65 64 65



mas.leschaumes@apajh23.com

MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE DE SAUZET

Un lieu de vie et d'accompagnement

Située à Budelière, à l'est de la Creuse, à proximité de Montluçon, la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Sauzet accueille 60 adultes en situation de handicap nécessitant un accompagnement quotidien et des soins adaptés. L'établissement accueille des adultes, dès 21 ans. Les admissions se font sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Un cadre de vie sécurisé et confortable

Implantée dans un vaste parc arboré, la MAS de plain-pied se compose de trois unités de vie autonomes, conçues pour offrir confort, sécurité et qualité de vie aux résidents. L'établissement attend une réhabilitation architecturale pour mieux répondre aux besoins actuels des personnes qu'elle accompagne.

Un nouveau service est dédié aux personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA-TND), fonctionnant la semaine pour développer les compétences nécessaires à la vie autonome au sein des unités de vie.

Un accompagnement personnalisé et inclusif

L'établissement propose un hébergement permanent, des soins médicaux adaptés ainsi que des activités éducatives, culturelles et sportives. L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire, complétée par des intervenants extérieurs pour favoriser l'ouverture à la vie sociale. Chaque résident bénéficie d'un suivi individualisé, dans le respect de son projet de vie, pour développer autonomie, inclusion et participation citoyenne.

La MAS propose de nombreuses actions autour de la médiation animale avec la présence de chevaux, de lapins et d'un chat sur site, mais également des activités culturelles ou physiques.



Lieu-dit-Sauzet 23 170 BUDELIERE



05 55 82 39 50



mas.sauzet@apajh23.com

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ DE GENTIOUX

Un cadre de vie naturel et apaisant

Implanté depuis 1993 à Gentioux, au cœur du plateau de Millevaches, le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) offre un environnement calme et préservé, éloigné des grands axes urbains. Il accueille 56 adultes à partir de 20 ans, dont 54 en hébergement permanent et 2 en accueil temporaire, présentant des handicaps moteurs, intellectuels, psychiques ou des troubles du spectre autistique (TSA).

Des unités de vie adaptées et personnalisées

L'établissement est structuré en sept unités de vie, chacune dotée de son propre projet collectif. Une unité est dédiée aux personnes vieillissantes et une autre aux personnes avec TSA-TND.

Chaque résident dispose d'un espace personnel sécurisé, tout en ayant accès à des espaces collectifs qui facilitent la vie en communauté et les activités partagées, telles que les ateliers cuisine, les loisirs créatifs ou les animations sociales et culturelles. Cette organisation permet de concilier intimité, convivialité et stimulation, dans le respect du rythme et des souhaits de chacun.

Accompagnement et activités au quotidien

L'établissement propose un accompagnement individualisé et global, combinant suivi médical, soins paramédicaux et soutien éducatif. Les résidents bénéficient également d'activités quotidiennes conçues pour développer leur autonomie, encourager la participation sociale et favoriser l'épanouissement personnel. Les résidents bénéficient d'activités sportives adaptées proposées par un animateur sportif.



14, route de Vassivière 23 340 GENTIOUX



05 55 67 91 09



fam.gentioux@apajh23.com

PÔLE HABITAT - VIE SOCIALE



Le pôle Habitat – Vie sociale se compose de sept établissements et services. Il compte deux foyers d'hébergement (Guéret et Bagnat), deux foyers de vie (Champs Blancs et Arfeuille-Châtain), un service d'accueil de jour (SAJ), un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) et une résidence inclusive.

Le pôle Habitat – Vie sociale est une organisation administrative, il n'a pas de statut légal spécifique. Ce modèle vise à travailler les questions d'hébergement et de vie sociale au-delà du logement au sens strict.

L'enjeu est de proposer à toutes les personnes accompagnées des services adaptés pour une vie sociale la plus épanouie possible, selon leur autonomie et leur situation personnelle, qu'elles habitent ou non dans un établissement médico-social, qu'elles travaillent ou non et quel que soit leur âge.

Le pôle Habitat - Vie Sociale veille à faire avancer chaque établissement et service de manière harmonisée et coordonnée vers les orientations du projet associatif et les objectifs définis dans le CPOM (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) signé avec le Conseil départemental de la Creuse et l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine.

FOYER D'HÉBERGEMENT DE GUÉRET

EANM (établissement d'accueil non médicalisé)

Un cadre de vie urbain et accessible

Situé en plein centre-ville de Guéret, à proximité immédiate des commerces, services et équipements culturels ou sportifs, le foyer d'hébergement bénéficie d'un environnement dynamique et ouvert. À seulement quelques minutes à pied des gares routière et SNCF, il offre aux résidents des conditions favorables à la mobilité et à l'autonomie.

Le bâtiment, réparti sur trois niveaux, propose des espaces privatifs et des lieux collectifs à chaque étage, favorisant les échanges et les activités de groupe.

Des réponses adaptées à des besoins évolutifs

Le foyer accueille à ce jour 40 personnes en situation de handicap, exerçant pour la plupart une activité professionnelle à l'ESAT EX AEQUO de l'APAJH de la Creuse.

Pour accompagner le vieillissement ou la souffrance psychique et/ou physique, certains résidents bénéficient d'un aménagement du temps de travail. Un accueil de jour est également proposé, offrant un accompagnement individualisé durant les temps libérés et facilitant l'adaptation à de nouveaux rythmes de vie.

Un accompagnement global et personnalisé

Le bien-être des personnes accompagnées est au cœur du projet. Une infirmière et une aide soignante assurent un suivi de santé continu et préventif. Des consultations hebdomadaires avec un médecin psychiatre complètent ce dispositif.

Une ouverture sur la vie locale

Grâce à des partenariats avec la médiathèque, la piscine, les espaces culturels, les clubs sportifs et autres structures locales, le foyer encourage la participation active à la vie de la cité et renforce l'inclusion sociale.



7, rue Salvador Allende 23 000 GUERET



05 55 52 68 00



fh.gueret@apajh23.com

FOYER D'HÉBERGEMENT DE BAGNAT

EANM (établissement d'accueil non médicalisé)

Un lieu de vie et de travail en milieu rural

Situé au cœur d'un hameau de la commune de Roches, à 25 km au nord de Guéret, le foyer de Bagnat occupe une ancienne ferme restaurée. Depuis 1988, il accueille treize adultes en situation de handicap. Certains exercent leur activité dans la section agricole de l'ESAT de l'APAJH : EX AEQUO, d'autres participent aux activités professionnelles de l'ESAT à Saint-Sulpice-le-Guéretois, ou sont accompagnés par le Service d'accueil de jour (SAJ). Sa taille réduite, son environnement paisible et sa proximité avec la nature en font un lieu atypique, offrant aux résidents un espace propice au bien-être, à l'épanouissement et à l'autodétermination.

Un quotidien participatif

Le foyer bénéficie du soutien des équipes du DALPRO pour les prestations logistiques, toutefois les résidents participent activement à la vie quotidienne — préparation des repas, entretien des locaux, organisation des activités, démarches administratives, gestion du budget. L'équipe éducative assure un accompagnement individualisé visant à développer l'autonomie, la responsabilisation et la confiance en soi.

Les temps de loisirs, les soins et les projets personnels sont construits avec chaque résident, en respectant son rythme et ses envies. Les loisirs sont à la fois source de plaisir et outil de création de lien social, stimulant la curiosité et l'ouverture sur l'extérieur.

Autonomie et mobilité, des enjeux majeurs

Des appartements d'application, situés près du foyer de Guéret, permettent aux résidents d'expérimenter la vie en autonomie lors de stages encadrés. Ce dispositif, renforcé par la rénovation récente des logements, a conduit plusieurs personnes à réévaluer leur projet de vie en appartement individuel.

Si certains résidents disposent déjà de leur propre moyen de transport, l'isolement géographique fait de la mobilité un point central des projets d'accompagnement. Trouver des solutions adaptées reste une priorité pour limiter la dépendance vis-à-vis des éducateurs.



23 270 ROCHES



05 55 80 84 42



fh.bagnat@apajh23.com

FOYER DE VIE DES CHAMPS BLANCS

Un foyer de vie moderne et accueillant

Inauguré en 2017, le foyer de vie des Champs Blancs est une structure à taille humaine, située à proximité de Guéret. Né d'un appel à projet lancé par le Département de la Creuse en 2012, il offre à chaque résident une chambre individuelle de 22 m² avec salle d'eau privative. Le foyer accueille des hommes et femmes en situation de handicap (à partir de 20 ans) qui, n'ayant pas ou plus accès au monde du travail, disposent néanmoins d'une autonomie suffisante pour participer à diverses activités selon leurs envies.

Un accompagnement adapté aux besoins de chacun

L'établissement a pour mission de maintenir et développer les capacités physiques, psychiques et sociales de chacun, grâce à un accompagnement de qualité, adapté aux besoins individuels. Les résidents bénéficient ainsi d'un soutien personnalisé, favorisant leur bien-être, leur épanouissement et leur inclusion. Dans cette démarche, l'équipe éducative veille également à accompagner les résidents dans l'exercice de leur citoyenneté, notamment en les accompagnant lors des étapes liées au vote.

Un quotidien rythmé

Au quotidien, la participation aux tâches de la vie courante et aux activités proposées est encouragée, dans la mesure des possibilités de chacun. La vie sportive y est particulièrement dynamique, avec des entraînements réguliers et des participations à des compétitions de sport adapté (sarbacane, course à pied, basket, pétanque, etc.). Les activités artistiques, culturelles et manuelles occupent également une place importante : chant, musique, événements socio-culturels, etc. Ces actions sont menées en partenariat avec le tissu associatif local, notamment via une convention avec La Guérétoise de spectacles pour favoriser l'accès à la culture.



45, rue du Champ de Course 23 000 SAINTE-FEYRE



05 55 51 19 00



foyerdevie.champsblancs@apajh23.com

FOYER DE VIE D'ARFEUILLE CHATAIN

Un cadre de vie unique

Situé dans le sud-est de la Creuse, le foyer de vie d'Arfeuille-Châtain est installé dans un château du XIII^e siècle réhabilité, au cœur d'un vaste parc. L'établissement accueille des personnes en hébergement permanent et quelques-unes en accueil de jour, à partir de 20 ans qui ne peuvent pas ou plus exercer une activité professionnelle, mais qui disposent d'une autonomie suffisante pour participer à des activités adaptées à leurs envies et capacités.

L'organisation du foyer respecte l'intimité et le rythme de chacun. Une équipe pluridisciplinaire accompagne les résidents au quotidien, en veillant à l'accès aux soins et en favorisant leur participation à la vie collective, y compris aux tâches de la vie quotidienne.

Vers plus d'autodétermination

Le foyer s'inscrit dans une démarche d'autodétermination, afin de renforcer la capacité des résidents à faire des choix et à exprimer leurs préférences. Concrètement, cela se traduit par : un groupe de parole dédié à l'autodétermination et aux outils de décision, l'animation d'un conseil des résidents, la formation de l'équipe éducative, l'organisation d'événements ouverts sur l'extérieur, des actions de bénévolat auprès de structures de l'économie sociale et solidaire du territoire (associations, épicerie sociale, etc.).

Activités et ouvertures sur l'extérieur

Tout au long de l'année, des activités sportives, artistiques, culturelles ou manuelles sont proposées (équitation, jardinage, ateliers créatifs, etc.) en partenariats avec les associations locales. Les résidents participent également à des sorties régulières (piscine, cinéma, restaurant) ainsi qu'à des compétitions sportives. Un atelier espaces verts permet d'entretenir le parc et de valoriser les compétences manuelles des résidents. Une navette bimensuelle assure la liaison avec Guéret, facilitant ainsi les retours en famille.



4, Châtain 23 700 ARFEUILLE CHATAIN



05 55 67 56 69



foyerdevie.chatain@apajh23.com

SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR (SAJ)

Un lieu d'accueil

Ouvert en 2013 et situé à deux pas du centre-ville de Guéret, le SAJ accueille 9 personnes par matinée ou après-midi, selon un système de roulement. Conçu pour accompagner des adultes en situation de handicap, ce service s'adresse à la fois aux personnes exerçant une activité professionnelle à temps partiel en ESAT et à celles sans activité professionnelle. Il permet de maintenir ou développer les acquis, tout en favorisant l'intégration sociale et l'autonomie.

Le SAJ offre un cadre sécurisé et convivial, avec des locaux adaptés à de petits groupes: une grande pièce commune, deux espaces pour activités et loisirs, une cuisine, un espace de repos et le bureau de l'équipe éducative. La vie du service est rythmée par les fêtes, les événements du calendrier et les activités saisonnières.

Favoriser l'autonomie et l'inclusion

Le SAJ constitue ainsi un lieu de socialisation et de développement personnel, offrant aux adultes en situation de handicap des transitions souples entre le travail à temps partiel en ESAT, le foyer de vie, le FAM ou d'autres structures, tout en soutenant leur épanouissement et leur inclusion dans la vie locale.

Un accompagnement personnalisé

Les activités proposées sont variées et personnalisées: ateliers cuisine, activités manuelles, contes et mémoire, médiation animale, activités physiques et sportives, projets culturels (fresques, collaborations avec artistes locaux ou étudiants). Elles visent à préserver la motivation et les acquis des participants, stimuler leur créativité, favoriser les échanges sociaux et contribuer à leur bien-être global.



7, rue Salvador-Allende 23 000 GUERET



05 55 52 68 00



saj@apajh23.com

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPÉS (SAMSAH)

Répondre aux besoins du territoire

Ouvert en 2022, le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) handicap psychique répond à un besoin spécifique du département de la Creuse. Ce service fonctionne en réseau et complète l'offre déjà présente sur le territoire, en partenariat avec le Centre Hospitalier de La Valette, l'Adapei de la Creuse et l'ALEFPA. Financé par le Conseil Départemental de la Creuse et l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine, il dispose de neuf places pour accompagner les adultes âgés de 18 à 60 ans, résidant en Creuse et bénéficiant d'une orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Un accompagnement personnalisé

Le service s'appuie sur une équipe de professionnels dont les compétences croisées permettent un accompagnement global et adapté à chaque situation.

Le SAMSAH a pour vocation d'accompagner les personnes atteintes de troubles psychiques dans une démarche de soin, dans les actes de la vie quotidienne, de favoriser le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels, tout en facilitant l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. L'accompagnement repose sur une démarche volontaire de la personne concernée. Le service offre un suivi adapté aux besoins de chacun, qu'il s'agisse d'un accompagnement à domicile, dans les locaux du SAMSAH ou dans tout autre lieu adapté à la situation. Une évaluation conjointe des attentes et des besoins est réalisée afin d'établir un projet personnalisé.

Favoriser l'autonomie et l'inclusion

Grâce à un accompagnement individualisé et pluridisciplinaire, le SAMSAH joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes concernées, en favorisant leur autonomie et leur inclusion sociale.



28, avenue d'Auvergne 23 000 GUERET



05 55 52 02 88



samsah@apajh23.com

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (SAVS)

Une mission d'inclusion et de lien social

Créé en 1990, le SAVS accompagne des adultes en situation de handicap afin de leur permettre de réaliser leur projet de vie. Il accompagne les personnes dans les actes de la vie quotidienne, favorise le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels, tout en facilitant l'accès aux services de la collectivité. Il accompagne actuellement 45 personnes, majoritairement des travailleurs d'ESAT, et prévoit d'augmenter sa capacité à 53 places d'ici 2026, conformément au CPOM signé fin 2021.

Un accompagnement de proximité

Le SAVS intervient sur plusieurs secteurs du département :

- Canton de Saint-Vaury ;
- Guéret Nord ;
- Guéret Sud-Est ;
- UTAS de Boussac (cantons de Boussac, Châtelus-Malvaleix et Bonnat).

Un soutien adapté et évolutif

L'accompagnement est individualisé et modulé dans le temps, en fonction des besoins et capacités de chacun. Il porte notamment sur la gestion du quotidien, les démarches administratives, professionnelles ou personnelles. Les interventions visent à renforcer l'autonomie, à soutenir la parentalité, à accompagner le vieillissement ou la fin de vie, et à répondre aux besoins spécifiques exprimés par la personne.

Un travail en réseau

Le SAVS collabore avec les structures médico-sociales locales afin de proposer un suivi global et spécialisé. La régularité des interventions et l'évaluation continue des projets permettent aux personnes accompagnées de progresser dans la prise en charge de leur parcours de vie.



28, avenue d'Auvergne 23 000 GUERET



05 55 52 02 88



savs@apajh23.com

RÉSIDENCE INCLUSIVE

Un habitat au cœur de la cité

Ouverte en mai 2022 à Guéret, la Résidence Inclusive du Poitou regroupe 4 appartements et un espace commun. Ce dispositif vise à proposer une alternative adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

L'habitat inclusif, un lieu de vie ordinaire

Contrairement à un simple hébergement, l'habitat inclusif constitue la résidence principale des personnes accompagnées. Il permet de vivre en autonomie dans la cité, tout en offrant la possibilité de solliciter, si nécessaire, un accompagnement social, sanitaire ou médico-social adapté aux besoins individuels.

Une passerelle vers l'autonomie

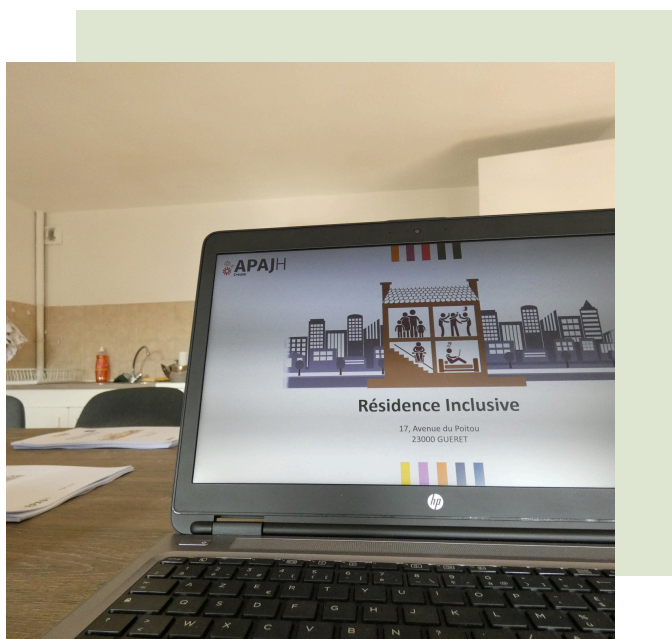
L'admission se fait sur dossier, validé par une commission qui évalue le parcours et les projets d'avenir de la personne (vie familiale, professionnelle, loisirs, etc.). La résidence se veut une étape intermédiaire entre le milieu institutionnel très encadré et le logement ordinaire.

Une vie collective et conviviale

Chaque semaine, les habitants participent à l'élaboration d'un planning d'activités (sorties culturelles, cinéma, atelier cuisine, etc.). Ces activités, encadrées par un animateur, favorisent l'autonomie, la socialisation et l'insertion dans la vie locale. L'espace commun, accessible librement lorsque l'animateur est présent, peut être utilisé pour recevoir amis ou famille.

Un accompagnement souple et personnalisé

L'animateur de la résidence accompagne les habitants selon leurs besoins, en les orientant vers des partenaires ou des activités extérieures si nécessaire. Ce fonctionnement favorise un équilibre entre autonomie individuelle et soutien collectif.



17, Avenue du Poitou 23 000 GUERET



05 55 81 67 36



residence.poitou@apajh23.com

PÔLE EDUCATION & APPRENTISSAGES



Le pôle Education & Apprentissages regroupe l'Institut Médico Educatif de Grancher (Guéret), celui de La Ribe (Le Grand-Bourg) et le SESSAD de Guéret.

Ces établissements et services accueillent les jeunes en situation de handicap. Le suivi et les soins nécessaires à la santé physique et psychique sont dispensés en interne, ou par coopération avec des structures de soins externes. Le suivi social et administratif des relations entre les partenaires sociaux, les familles et les jeunes est mis en œuvre tout au long de leur parcours.

Afin de poursuivre le virage inclusif au sein des établissements et services, le pôle Education et Apprentissages travaille sur la mise en place d'un Dispositif Intégré Médico-Educatif (DIME). Cela prévoit le déploiement en plateforme permettant la modification des capacités d'accueil en file active, des tranches d'âge et le regroupement en dispositifs de certaines prestations. Le changement de mode d'accompagnement avec la prise en compte d'une logique de parcours en faveur du public accompagné est à l'œuvre au sein de nos structures.

Les projets d'inclusion concernent notamment la mise en place de classes externalisées au collège Jules Marouzeau, au lycée professionnel de Saint-Vaury, au lycée agricole d'Ahun ainsi qu'à l'école élémentaire de Saint-Sulpice-le-Guéretois. Ils incluent également le développement d'ateliers de préprofessionnalisation "hors les murs", le décloisonnement des lieux de stage, la réalisation de chantiers-écoles en partenariat avec l'ESAT de l'APAJH, la promotion des habitats inclusifs, la validation des RAE, et bien d'autres actions. Les équipes du SESSAD travaillent en partenariat étroit avec tous les lieux de scolarisation où se trouve le jeune accompagné : écoles, collèges, lycées, CFA, etc.

INSTITUT MÉDICO ÉDUCATIF DE GRANCHER

Un établissement historique

Ouvert en 1972, l'Institut Médico Educatif (IME) de Grancher accueille des jeunes de 6 à 20 ans. Sa capacité totale est de 47 places, réparties entre places en accueil ou hébergement permanent, dont un dispositif autisme et places en accueil de jour pour enfants polyhandicapés. L'établissement apporte une aide éducative, pédagogique et thérapeutique, en adaptant la scolarité et la formation préprofessionnelle, tout en favorisant l'intégration et la socialisation des jeunes.

Dispositifs Planète Bleue et Oasis

L'IME comprend deux dispositifs spécialisés : autisme et polyhandicap, avec des espaces adaptés aux besoins spécifiques (salle sensorielle, salle de repos, salle individualisée, etc.). L'objectif est d'offrir un accompagnement personnalisé aux jeunes et à leurs familles, incluant l'accueil de jour, les visites à domicile et les partenariats extérieurs.

Un accompagnement pluridisciplinaire et individualisé

L'IME propose un suivi pédagogique, éducatif et préprofessionnel, adapté aux besoins de chaque jeune. Le nombre de jeunes accueillis diminue progressivement au profit de l'accueil en SESSAD, permettant des modalités d'accompagnement plus inclusives et individualisées : temps d'inclusion scolaire, stages en entreprise, activités dans des associations sportives ou culturelles, etc.

Activités et projets

L'IME propose une large gamme d'activités : apprentissage, sport, culture, loisirs et séjours adaptés. Ces activités favorisent le développement personnel, la socialisation et l'inclusion des jeunes dans la vie locale.



Rue du Professeur Grancher 23 000 GUERET



05 55 52 10 23



ime.grancher@apajh23.com

INSTITUT MÉDICO ÉDUCATIF DE LA RIBE

Un cadre privilégié

L'Institut Médico-Éducatif (IME) de la Ribe, sur la commune de Grand-Bourg, au cœur d'un vaste parc avec étang, accueille des jeunes de 14 à 20 ans en internat, internat aménagé, et demi-pension. L'accompagnement proposé est global et individualisé, associant actions éducatives, pédagogiques, préprofessionnelles et thérapeutiques, afin de favoriser le développement de l'autonomie et l'inclusion des jeunes accompagnés.

Un projet centré sur l'inclusion

L'IME de la Ribe accompagne les jeunes dans un parcours individualisé, combinant apprentissage, préprofessionnalisation et immersion scolaire ou professionnelle. Son objectif principal : favoriser l'autonomie, la socialisation et la réussite des projets de vie.

Des ateliers de préprofessionnalisation

L'IME de la Ribe a pour vocation de préparer les jeunes à leur insertion socio-professionnelle. Six ateliers de préprofessionnalisation sont proposés pour découvrir le monde du travail, développer les compétences techniques et gagner en autonomie : cuisine collective, entretien des locaux, blanchisserie et petite couture, espaces verts et horticulture, peinture, travail du bois et petits travaux d'entretien, sous-traitance et maintenance. Ces ateliers s'accompagnent de stages en entreprise, dans les milieux protégés ou ordinaires, pour favoriser l'expérience professionnelle.

Des lieux de vie favorisant l'autonomie

L'établissement propose trois lieux de vie et d'hébergement différenciés, en fonction de la capacité des jeunes. L'objectif : préparer les jeunes à la vie en milieu ordinaire, grâce à des expérimentations progressives en studios et appartements d'application. Ces dispositifs permettent de travailler les compétences liées à la gestion du quotidien et à l'autonomie.



23 240 LE-GRAND-BOURG



05 55 80 41 21



ime.laribe@apajh23.com

SERVICE D'EDUCATION ET DE SOINS SPECIALISES A DOMICILE (SESSAD)

Un accompagnement personnalisé au plus près des besoins

Le SESSAD de l'APAJH de la Creuse s'adresse aux enfants et jeunes jusqu'à 20 ans. Il propose un accompagnement global et individualisé visant à favoriser le développement, l'autonomie et l'inclusion sociale. L'accompagnement associe interventions éducatives, rééducatives et thérapeutiques afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque jeune et de soutenir son projet de vie. Le SESSAD est un service de soins.

Des interventions diversifiées

Les professionnels du SESSAD interviennent dans différents cadres, selon les objectifs du projet individualisé :

- À l'école, pendant le temps scolaire, pour soutenir la scolarisation et faciliter l'inclusion.
- Au service, pour des séances éducatives ou pédagogiques ciblées.
- Au domicile, avec l'accord de la famille.
- Dans des lieux adaptés, selon les besoins spécifiques : médiathèques, associations sportives, espaces culturels, etc.
- Lors des temps extrascolaires, via des activités éducatives essentielles au développement de l'autonomie et des compétences sociales.

Chaque enfant bénéficie d'un suivi individuel, construit en partenariat avec la famille, l'école et les autres acteurs de son environnement.

Un service unique, trois spécificités

Afin de proposer des accompagnements adaptés, le SESSAD est organisé autour de trois entités complémentaires correspondants aux agréments de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

- Déficience Auditive & Troubles Spécifiques du Langage (DA-TSL)
- Déficience Intellectuelle & Troubles du Comportement (DI-TC)
- Déficience Motrice (DM)



SESSAD DA/TSL :

- ☎ 8-10, rue Martinet 23 000 GUERET
- 📍 05 55 52 85 59
- ✉ sessad-da-tsl@apajh23.com

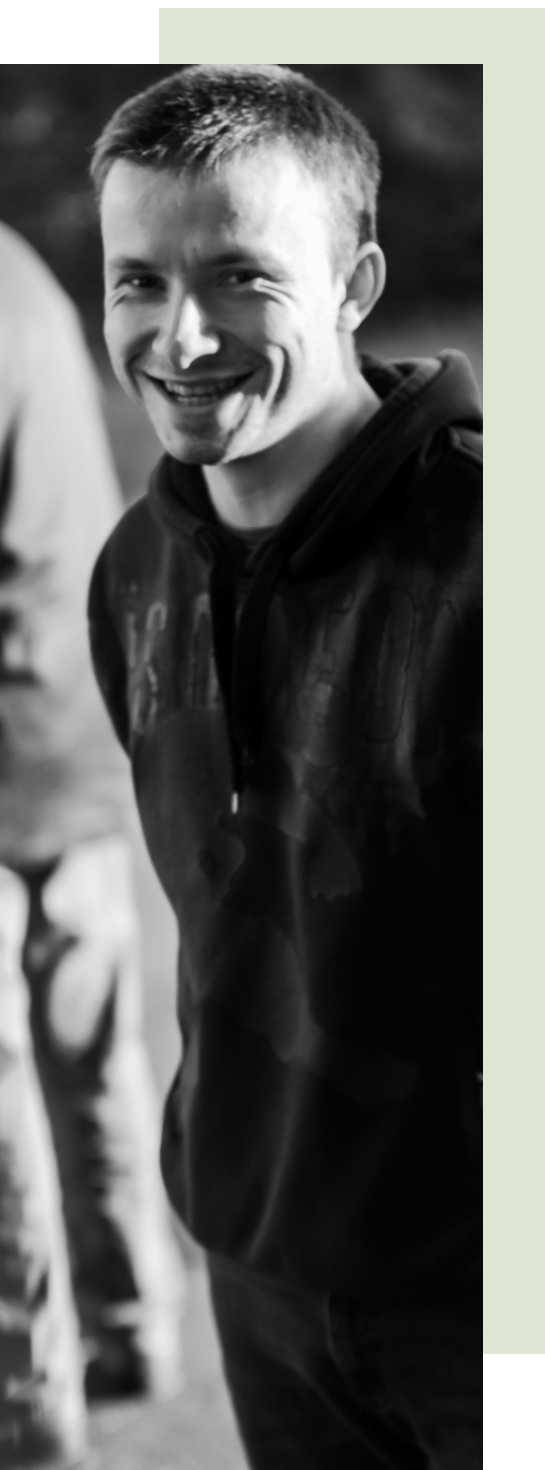
SESSAD DI/TC :

- ☎ 8-10, rue Martinet 23 000 GUERET
- 📍 05 55 41 83 65
- ✉ sessad-di-tc@apajh23.com

SESSAD DM :

- ☎ 51, rue de Beauregard 23 000 GUERET
- 📍 05 55 41 74 20
- ✉ sessad-dm@apajh23.com

PÔLE TRAVAIL & EMPLOI ACCOMPAGNE



Le pôle Travail et Emploi Accompagné regroupe l'ensemble des activités de l'Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT).

De 1982 à 2023, soit plus de quarante années d'existence, l'ancien Centre d'Aide par le Travail (CAT) Les Ateliers du Masgerot a suivi les évolutions législatives pour se nommer Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail ou ESAT. En 2022, il a changé son identité commerciale pour se nommer : EX AEQUO. Du latin *ex* ('hors de') et *aequus* ('égal'), cela signifie : à l'égalité, sur le même rang.

L'ESAT a pour mission d'accompagner les personnes en situation de handicap dans leur vie socio-professionnelle. Pour cela, il permet de faire accéder à une vie professionnelle les personnes dans l'incapacité, momentanée ou durable, d'exercer dans le milieu de travail dit ordinaire.

L'ESAT propose, par son statut, des prestations de services et/ou ses produits aux particuliers, entreprises, établissements publics du département creusois. Il est un maillon fort sur le territoire, repéré pour la qualité de ses productions, par son utilité et ses valeurs.



8, Le Masgerot 23 000 SAINT-SULPICE-LE-GUERETOIS



05 55 41 86 00



exaequo@apajh23.com

ETABLISSEMENT ET SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL (ESAT) | EX AEQUO

Une diversité d'activités, passerelles vers le milieu ordinaire

L'ESAT permet à plus d'une centaine d'ouvriers en situation de handicap de travailler dans un milieu dit protégé. Une diversité d'activités professionnelles sont proposées (livraison, entretien, maraichage, paysagisme, blanchisserie, couture, accueil, opérateur de commande, etc.) afin que chacun puisse trouver sa voix, parfaire son parcours professionnel, et pourquoi pas, rejoindre le milieu dit ordinaire pour ceux qui le souhaitent.

L'inclusion socio-professionnelle des personnes accueillies passe également par des actions dans les champs suivants : mobilité, retraite, droits, vie sociale, logement et accompagnement social, santé, Duo Day, etc.

Un accompagnement vers l'épanouissement professionnel

Le DALPRO (Dispositif d'ALternance PROfessionnel), ouvert en 2023, vise la réhabilitation par le travail, dans l'objectif de révéler et valoriser le potentiel de chacun via l'emploi. Contrairement à l'ESAT "classique", il s'adresse exclusivement aux personnes en situation de handicap psychique ayant un projet d'intégration en milieu ordinaire, avec un accompagnement spécifique. Le dispositif propose un parcours professionnel individualisé. Après une phase de préparation, les participants interviennent progressivement en entreprises extérieures et en appui sur les ateliers internes. Les maîtres-mots : polyvalence, réactivité et autonomie, conditions essentielles pour une inclusion professionnelle réussie.

Le DASP (Dispositif d'Accompagnement Socio-Professionnel) propose un soutien personnalisé à l'ensemble des ouvriers de l'ESAT. Les conseillères en économie sociale et familiale (CESF) accompagnent l'ensemble des ouvriers dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet socio-professionnel. Grâce à un réseau de partenariats, les ouvriers sont orientés vers les interlocuteurs adaptés afin d'obtenir les bonnes informations et de faire des choix éclairés.



Services proposés :

- *Abattoir & vente*

05 55 41 86 02 | 8, Le Masgerot 23 000 Saint-Sulpice-le-Guéretois

- *Elevage de volailles & bois de chauffage*

05 55 80 82 77 | Bagnat 23 270 Roches

- *Entretien parcs et jardins*

05 55 52 39 57 | Clocher 23 000 Saint-Sulpice-le-Guéretois

- *Maraichage*

05 55 52 39 57 | Clocher 23 000 Saint-Sulpice-le-Guéretois

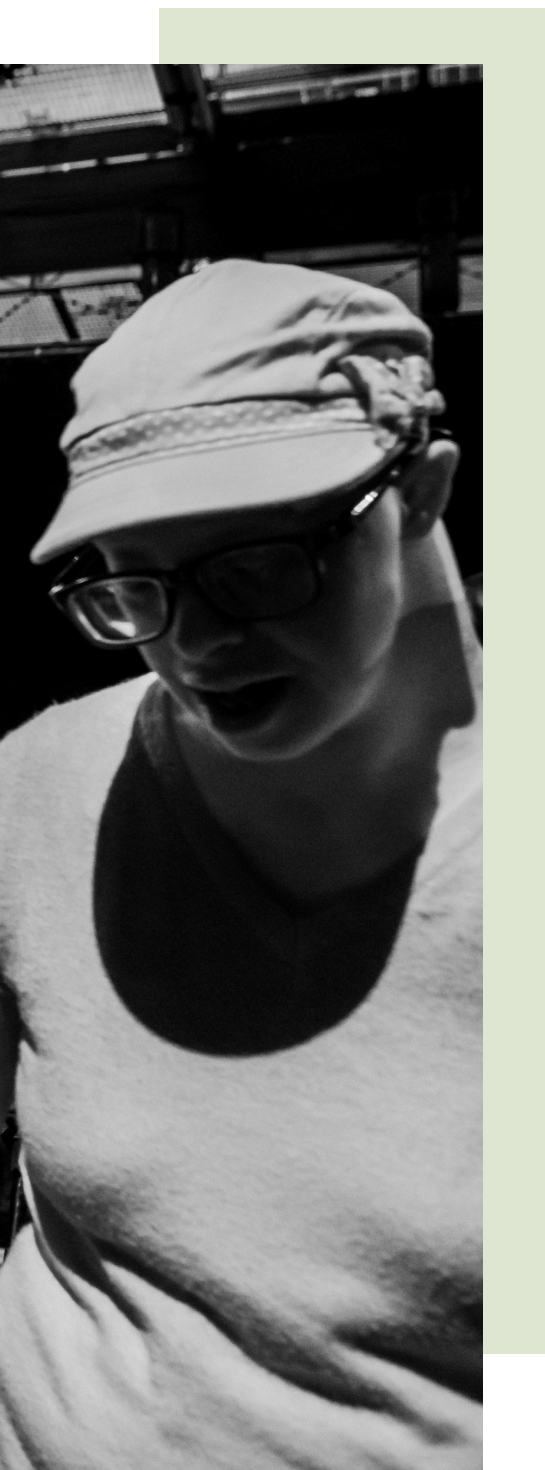
- *Service aux entreprises*

05 55 41 86 00 | 8, Le Masgerot 23 000 Saint-Sulpice-le-Guéretois

- *Blanchisserie/couture*

05 55 81 94 26 | 5, rue du Maréchal Leclerc 23 000 Guéret

SIÈGE SOCIAL



Créé en 2016, le Siège social de l'APAJH de la Creuse est le centre de ressources des différents services et établissements de l'association. Il poursuit ses objectifs de centralisation des compétences au bénéfice des établissements et services de l'association, afin que les nombreux projets inscrits au CPOM puissent voir le jour.

Lieu de régulation et de contrôle, il apporte appui au pilotage et expertise dans différents domaines : administration générale, finances, budget et comptabilité, ressources humaines, achats et patrimoine, qualité et RSE, système d'information, projets et Evolution de l'Offre, communication.

Les différents services installés, gérés en commun pour les établissements, sous la responsabilité de la Direction générale, mettent en œuvre la politique de fonctionnement définie par le Conseil d'Administration, issue du projet associatif.

En miroir des transformations attendues, il devient incontournable d'adapter nos instances décisionnelles pour les rendre plus souples et pro-actives où l'élaboration de la stratégie associative n'incombe plus uniquement à la direction générale mais à un collectif managérial composé de l'ensemble des cadres de l'association.

Définie de manière collégiale, cette nouvelle organisation promeut le pilotage par projets qui se concrétise par la création d'un Comité de pilotage de déploiement du projet associatif. Afin d'accompagner le changement et garantir les articulations entre les instances, la mise en place d'une cellule d'animation a été plébiscitée. La réflexion sur la nécessaire transformation de l'association et sa plateformisation a donné lieu à l'identification de 15 projets.



23, rue Sylvain Blanchet 23 000 GUERET



05 55 52 49 88



siege.asso@apajh23.com

PRAETER

Une plateforme innovante au service des établissements

Créée en mai 2022, et rattachée au siège social, la Plateforme de Ressource d'Appui et d'Expertise Technique, d'Éducation et de Recherche (PRAETER), du latin *aller plus loin que*, est née d'une volonté d'apporter une réponse nouvelle aux besoins des établissements et services de l'APAJH de la Creuse. Elle a pour vocation de renforcer l'accompagnement des personnes en situation de handicap, tout en soutenant les équipes sur le terrain grâce à une expertise mutualisée et accessible à l'ensemble des structures. Praeter préfigure la future organisation en plateforme de l'association.

Des missions variées et transversales

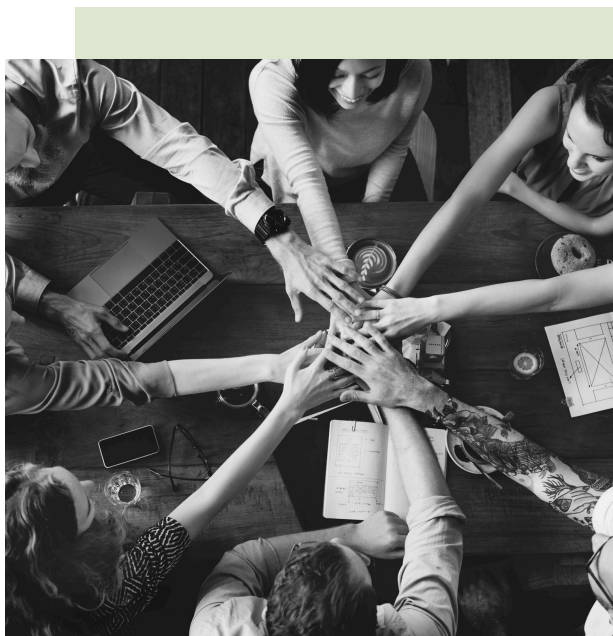
Les professionnels de PRAETER peuvent être sollicités individuellement, en binôme ou en équipe pour :

- renforcer les accompagnements ;
- évaluer des situations complexes en soutien aux équipes déjà en place ;
- organiser des actions de prévention auprès des personnes accompagnées et des équipes ;
- coordonner les parcours de soins et collaborer avec les réseaux de santé, les dispositifs médico-sociaux et les services hospitaliers ;
- représenter l'APAJH dans les instances de santé, les réseaux de prévention et les partenariats territoriaux ;
- assurer des remplacements ciblés en cas de carence ponctuelle dans les établissements.

Cette organisation permet de proposer une réponse rapide, et adaptée, tout en optimisant les ressources disponibles sur le territoire.

Une équipe pluridisciplinaire experte

La force de PRAETER repose sur une équipe diversifiée, capable d'intervenir sur différents champs d'expertise : 1 psychomotricien, 1 assistante sociale, 1 ergothérapeute, 1 infirmière, 2 éducatrices spécialisées (référentes TND et handicap psychique) et 1 médecin à temps partiel.



Rue du Professeur Grancher 23 000 GUERET



05 55 52 49 88



praeter@apajh23.com



APAJH de la Creuse
23, rue Sylvain Blanchet
23 000 Guéret
siege.asso@apajh23.com
www.apajhcreuse.fr
05 55 52 49 88

Suivez nous sur les réseaux sociaux

